

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 4 DECEMBRE 2018

OBJET : modification de périmètre sur le diagnostic archéologique- annule et remplace délibération n°20-2018

L'an Deux Mille dix-huit, le mardi 4 décembre à seize heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRESENTS : Mesdames et Messieurs ; Gérard LARRAT, Isabelle CHESA, Any BARTHES, Jean François DE MIALHE DE SAINT MARTIN, Didier CARBONNEL, Jean Claude PISTRE, Christian Raynaud, Cathy FLOUTTARD, Hélène GIRAL, Hervé BARO, Tamara RIVEL.

EXCUSES : Mesdames et Messieurs ; Eric MENASSI (supplée par Didier CARBONNEL), Régis BANQUET (supplée par Jean-Claude Pistre), Magali ARNAUD, Didier CODORNIU (supplée par Cathy FLOUTTARD), Patric ROUX (supplée par Hélène GIRAL), Chloé DANILLON, Jean-Noël LLOZE (donne pouvoir de voter en son nom à Tamara Rivel).

Secrétariat de séance : Jean François DE MIALHE DE SAINT MARTIN

Une demande de diagnostic volontaire a été effectuée sur le périmètre en zone de présomption archéologique sur l'entrée est Cité pour une surface égale à **44 575 m²** avec un arrêté préfectoral numéro 76-2018-0518 du 15 juin 2018 pour un montant d'intervention estimé à **25 000€**. Il nous est demandé d'élargir la zone de diagnostic à l'ensemble du projet concerné par la maîtrise d'œuvre des actions 3, 6 à 9 en vertu toujours du livre V du code du patrimoine articles R 523-1 à R 523-4. Cela suppose donc de rajouter le périmètre du parking de délestage et les parcelles liées au rond- point et accès délestage. Sur les parcelles non disponibles foncièrement (NPO7 et NPO9, NPO20), le diagnostic pourra être réalisé ultérieurement.

Le nombre de m2 à rajouter est de **39 098 m² pour un montant d'intervention de 0.54€/m2 soit 21 112€**. Les parcelles adjacentes non maîtrisées représentent une surface de : 40849m2 (parcelles 7, 9 et 20). Elles seraient rajoutées en suivant pour un montant de **22 058€** pour un diagnostic en 2020. Le total des études archéologiques est de : 68 170€.

Le plan de financement est le suivant :

Coût de l'opération Net de TVA	Syndicat Mixte	Ville	Agglomération	Département	Région	Phasage
46 112	9222	9222	9222	9222	9222	2018-2019
22 058	4412	4412	4412	4412	4412	2020
Total : 68170€	13 634	13 634	13634	13634	13634	

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir accepter les modifications des montants et du plan de financement pour l'opération diagnostic volontaire archéologique comme exposé.

Le Conseil Syndical après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Président et après en avoir délibéré,

Résultat des votes :

- 12- votants
- 8 -abstentions
- 4- pour

Décide :

-D'élargir le périmètre sur le diagnostic archéologique sur l'ensemble du projet concerné par la maitrise d'œuvre des actions 3, 6 à 9.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le :
Le Président

